

Nicole Tager, en poste au Liban, et Catherine Desliens, secteur Hors de France, siégeaient pour le SNUipp-FSU, accompagnées pour expertise et conseils d'Alexandra Berbain du secteur Hors de France

Le président Laurent Bili étant en déplacement en Argentine, c'est Mme Laurence Auer, directrice de la Culture, de l'Enseignement, de la Recherche et du Réseau au MEAE qui le remplace pour ce CA.

SOMMAIRE

Liminaire du SNUipp-FSU.....	1
Point introductif d'actualité.....	2
1. Actualité immobilière de la rentrée scolaire de septembre 2018.....	3
2. Compte rendu de la séance du 28 juin 2018.....	9
3. Modification du règlement intérieur du conseil d'administration.....	9
4. Suivi des recommandations de la Cour des Comptes.....	9
5. Rapport d'activité 2017-2018.....	9
6. Budget rectificatif n° 2 – 2018.....	10
7. Sorties d'inventaire 2018.....	10
8. Remises gracieuses – 2018.....	10
9. Maîtrise des risques – contrôle interne.....	10
10. Projet immobilier : Restructuration du site de Maadi – Le Caire.....	11
11. Budget initial 2019.....	11
12. Logements de fonction des EGD – modèles types de titres d'occupation.....	12
13. Principe de la participation financière au coût de la dématérialisation des copies des examens nationaux.....	13
14. Protocole transactionnel d'indemnisation de personnels au lycée Jean Mermoz à Dakar.....	13
15. Questions diverses.....	13

Liminaire du SNUipp-FSU

Madame la Présidente, monsieur le Directeur, mesdames et messieurs les membres du Conseil d'administration,

L'AEFE fait toujours face aujourd'hui, et avec difficulté, aux conséquences des décisions budgétaires votées par ses administrateurs, lors du Conseil d'administration de novembre 2017. La grande majorité des personnels en poste à l'étranger avait fait savoir alors par un mouvement massif de contestation leur refus de ce budget. Les établissements à l'étranger voient ainsi leurs finances asséchées et sont contraints de stopper l'embauche de personnels malgré un besoin réel pour leur fonctionnement et une hausse constante du nombre d'élèves. Conjuguer cette hausse des effectifs et les fermetures de postes de détachés actées et à venir, avec la stabilisation du plafond d'emplois des personnels de droit local, introduite par la loi de finances 2019, relève de l'impossible !

D'autre part, le Ministère de l'Éducation Nationale a publié le 13 septembre dernier, sans consultation préalable des organisations syndicales, une note de service, limitant dans le temps le détachement des résidents à 6 ans pour tous les nouveaux contrats. Cette volonté du MEN d'imposer la mobilité remet en cause la nature même du contrat de résident, pierre angulaire du réseau tel qu'il a été pensé à la création de l'AEFE, où la mobilité imposée existe déjà, ce sont les contrats d'expatriés.

De plus, cette nouvelle mesure ne s'accompagne d'aucune garantie sur les renouvellements de détachements : l'inquiétude reste entière et très forte quant à la nouvelle campagne des renouvellements. Nous le répétons ici une fois de plus : sous couvert de mobilité pour tous, cette décision tente de masquer le manque d'attractivité du métier et les difficultés de recrutement sur lesquelles tous les efforts du MEN devraient se concentrer.

Enfin, la note du MEN se fait dans un contexte d'incertitude vis-à-vis de l'avenir du réseau qui reste tributaire de l'imprévisibilité des décideurs : nous sommes toujours en attente des conclusions des missions et des différents rapports sur l'enseignement français à l'étranger,

À la lumière de premières décisions, nous constatons que le gouvernement s'oriente vers la privatisation du réseau, synonyme de précarisation des personnels, en affichant sa volonté de favoriser les "investisseurs" aux dépens du rôle de service public des établissements français à l'étranger, aux dépens des familles, aux dépens des statuts des personnels, et à terme aux dépens de la qualité et du rôle actuel du réseau.

Le SNUipp-FSU rappelle ici sa volonté de défendre, comme il l'a toujours fait, un service public d'éducation de qualité qui prend en compte et respecte les usagers et les personnels.

Avec les syndicats de la FSU, nous serons toujours présents et mobilisés contre les projets de privatisation du réseau et pour le maintien et le développement des moyens et des missions de service public de l'AEFE.

Point introductif d'actualité

Point sur la réforme de l'enseignement français à l'étranger fait par Mme Auer, présidente du CA:

Les synthèses des travaux des différents groupes de travail menés ont été transmis, il y a quelques semaines, au MEAE et MEN ainsi qu'au Ministère du Budget : elles sont à présent dans les mains des politiques. A ces différents rapports s'ajoute la mission donnée à Mme Cazebonne dont la remise des conclusions est attendue à la fin de l'année civile.

Point sur l'école de St Petersburg fait par D. Depriester, représentant du MEAE

Au sujet du changement de statut de cette école, ancienne antenne EGD, en école partenaire, et suite aux questions diverses à ce sujet - dont une du SNUipp - un point d'actualité est fait en séance.

Toutes les autorisations pédagogiques locales nécessaires ont été reçues début septembre, le transfert de bail a été acté et transmis aux autorités russes pour autorisation.

73 élèves étaient inscrits à la rentrée (contre 58 en 2017). L'équipe pédagogique est formée de deux professeurs titulaires, un troisième a été nouvellement recruté, le nombre total de titulaires est identique à celui de 2017. Quant à l'enseignement, les cours du CNED sont ouverts et encadrés par des répétiteurs. M. Bili et l'Ambassadrice y étaient en visite il y a 10 jours.

Point de rentrée fait par M. Bouchard, directeur de l'AEFE

Les résultats du baccalauréat pour 2018 sont bons : 17 134 bacheliers se sont présentés avec un taux de réussite de 97,3 % dont 75% avec mentions.

Le réseau compte 496 établissements homologués avec 6 nouvelles homologations, et scolarise 355 500 élèves dont 125 000 Français.

L'augmentation du nombre d'élèves se voit principalement dans les établissements partenaires alors que l'on constate une stabilité dans les EGD et les établissements conventionnés.

La réforme du lycée se poursuit et l'Agence prépare cette réforme du cycle terminal avec ses équipes. Cette année est vue comme une année de préparation car c'est à la rentrée 2019 que les élèves en classe de 1ère vont passer la nouvelle formule de ce baccalauréat.

1. Actualité immobilière de la rentrée scolaire de septembre 2018

Un point d'actualité des principales opérations immobilières en cours, notamment celles ayant connu des avancées significatives durant l'été est présente aux administrateurs.

Actualité des projets dans les EGD

- Abou Dhabi – restructuration et travaux de sécurisation du site du lycée

Les travaux de construction du nouveau bâtiment de maternelle sur le terrain de l'ex école japonaise se sont poursuivis durant l'été. Le gros œuvre est maintenant terminé et les premiers éléments de la canopée qui apportera de l'ombrage aux espaces extérieurs sont en cours de montage. Le calendrier contractuel prévoit une fin des travaux en fin d'année 2018 mais il est plus vraisemblable que les travaux seront terminés vers la mi-février, ce qui conduira à transférer les classes dans les nouveaux locaux vers le mois d'avril/mai. En parallèle, une consultation lancée au printemps dernier a permis de désigner cet été une entreprise qui démarrera, à compter du mois de septembre, les travaux d'aménagements des abords du lycée imposés par la municipalité (stationnement, dépose bus, trottoir,...). Ont également été réalisés durant l'été les travaux de la première phase de mise en sécurité comprenant la surélévation du mur d'enceinte et la démolition des anciens logements. Ce chantier se poursuivra l'été prochain par la seconde phase qui permettra de libérer totalement l'emprise des anciens logements en démolissant le dernier bâtiment de cette zone, lequel sera libéré lorsque la nouvelle maternelle sera mise en service.

- Alger – extension du LIAD

La dernière phase de l'étude de ce projet qui porte sur l'augmentation des capacités d'accueil du lycée, la réorganisation du pôle accueil et sur la reconstruction du service de restauration a été approuvée en juin dernier. L'appel d'offres pour les travaux a été lancé durant l'été et la remise des offres est prévue pour la mi-octobre. Si la procédure est fructueuse, les travaux pourraient débuter en fin d'année 2018 / début d'année 2019 pour une durée estimée à 20 mois.

- Annaba – ouverture d'un nouvel établissement

Les locaux occupés précédemment par Campus France ont été choisis pour accueillir la nouvelle annexe du LIAD à Annaba à partir de cette rentrée. Cette installation provisoire est prévue pour trois ans dans l'attente de l'aboutissement des discussions avec les autorités algériennes pour la mise à disposition d'un terrain ou de locaux en vue d'une implantation définitive. Le bail des locaux a été signé en juillet après validation de la CIME. Les travaux de rénovation ont débuté le 14 juillet. Ils ont concerné la création de 3 salles de classe, d'un bloc sanitaire, d'une salle d'activité, de bureaux administratifs ainsi que la sécurisation des espaces. L'achèvement des travaux est prévu pour le 10 septembre. Il permettra d'organiser la rentrée comme programmée durant la deuxième quinzaine de septembre.

- Barcelone

Sur le site principal de Pedralbès, le projet de création d'un poste de contrôle sécurisé à l'entrée du site s'est terminé au début de l'été, offrant aux agents le temps nécessaire pour se former en vue de la rentrée.

S'agissant du projet inscrit au SPSI de restructuration des espaces sportifs et du primaire, un cabinet de programmistes a été sélectionné pour faire le travail de diagnostic et de définition des besoins. Ce cabinet doit rencontrer le service immobilier et le lycée au mois de septembre afin de préciser les conditions d'organisation de son travail et lancer les études de programmation.

- Bruxelles – travaux de sécurité et étude sur l'extension du lycée

La procédure de consultation concernant les travaux de création d'un mur d'enceinte et d'une loge gardée sur le site de la maternelle a été relancée en raison d'une concurrence insuffisante lors de la consultation initiale. Sous réserve de réponses satisfaisantes, les travaux pourront débuter à l'automne. Sur le site principal du lycée, l'étude de programmation concernant l'extension des locaux a été relancée fin juin afin de compléter le diagnostic préalable du site. Enfin, des travaux de gros entretien ont été engagés durant l'été (rénovation de deux logements, aménagement des sous-sols, remplacement de stores dans le bâtiment C,...).

- Buenos Aires

L'opération de rénovation globale du lycée Jean Mermoz de Buenos Aires a été suspendue en raison des incertitudes sur la situation économique et monétaire du pays. Dans l'attente d'une évolution favorable de cette situation, il a été convenu en début d'année de mobiliser les ressources disponibles de l'établissement pour la mise en œuvre partielle du projet de rénovation globale. Cette mise en œuvre partielle se traduit par la rénovation technique du bâtiment accueillant actuellement les classes d'élémentaire consistant à intervenir sur l'enveloppe et les équipements du bâtiment sans toucher à la distribution intérieure. Les entreprises de travaux consultées durant l'été ont présenté des offres correspondant au montant estimé des travaux. Les marchés de travaux étaient prêts à être signés au moment où le peso a été dévalué de 20%, situation nouvelle qui est en cours d'examen.

- Casablanca – travaux d'entretien

Un programme de maintenance et de rénovation a été entrepris sur l'ensemble du pôle de gestion de Casablanca :

- à l'école George Bizet, ont été réalisés des travaux d'étanchéité et de câblage ainsi que la réfection d'une partie des huisseries extérieures du bâtiment élémentaire,
- au GSU Claude Monet, la toiture du bâtiment du collège a été refaite et un faux-plafond acoustique a été installé.
- à l'école Claude Bernard, la réfection de l'étanchéité de l'école primaire a été mise en œuvre ainsi que la démolition et la reconstruction du mur d'enceinte à l'entrée.
- à l'école Théophile Gautier, l'étanchéité de la loge gardien a été remplacée.
- au collège Anatole France des travaux de mise à niveau électrique sur les transformateurs et le chemin de câble ont été réalisés.
- au lycée Lyautey, l'étanchéité de la salle polyvalente a été remplacée. Des travaux d'amélioration ont été réalisés sur les laboratoires de technologie, les bureaux et deux logements de fonction.
- enfin, à l'école Ernest Renan, les interventions ont concerné la reprise des coursives, la réfection des joints des menuiseries et la mise à neuf d'un logement de fonction.

- Fès – restructuration du groupe scolaire

Les travaux de construction du nouveau bâtiment primaire se poursuivent. Sa livraison est prévue pour le premier trimestre 2019. La rénovation du bâtiment de la maternelle a été suspendue suite à des désordres relevés sur la structure. Ce bâtiment devant être livré en août, il a été décidé dans l'urgence d'installer des préfabriqués pour assurer la rentrée de septembre. Différentes hypothèses de reprise de ce bâtiment sont aujourd'hui à l'étude afin de trouver la solution la plus adéquate aux contraintes financières et calendaires de l'établissement.

- Francfort

Dans le cadre du projet de construction d'une salle polyvalente inscrit au SPSI suite à l'acquisition d'une parcelle de terrain, un appel d'offres a été lancé auprès de plusieurs programmistes pour une mission de diagnostic et de définition des besoins de l'établissement. La désignation de ce programmiste est intervenue en juillet et ses premiers travaux sont prévus dès le mois de septembre.

- Hanoi – relocalisation du lycée Alexandre Yersin

Les travaux de construction du nouveau lycée qui se sont poursuivis jusqu'au mois de juin ont été réceptionnés dans la foulée, ce qui a permis à l'établissement de déménager progressivement sur le nouveau site :

- dans un premier temps les installations des immeubles Lancaster et Nguyen Minh à la fin du mois de juin,
- puis celles de Nui Truc dans le courant du mois de juillet.

La rentrée des classes s'est effectuée dans les nouveaux locaux dont tous les équipements avaient été installés durant l'été (mobilier, équipements sportifs, etc). Le choix du 1% artistique a été validé. Il est composé de 16 laques représentant des timbres français et vietnamiens qui seront disposées dans les circulations du bâtiment. Quelques unes de ces laques seront prêtes pour la cérémonie d'inauguration de

ces nouveaux locaux qui est prévue le 3 novembre en présence du Premier Ministre.

- Ho Chi Minh Ville – extension du lycée Marguerite Duras

Après avoir longtemps attendu les autorisations administratives nécessaires, le lycée a pu engager dès le début de l'été les travaux de construction d'un bâtiment modulaire de quatre salles de classes dans la cour de récréation de l'école élémentaire. Ces nouvelles salles ont été mises en service dès la rentrée des classes de septembre. S'agissant par ailleurs du projet d'extension de cet établissement, une demande officielle de mise à disposition du terrain situé sur la route 11, à quelques centaines de mètres du lycée, a été transmise au Comité Populaire en juin. La réponse à cette demande devrait parvenir au Consulat Général prochainement.

- La Haye – extension du lycée

Après l'acquisition et la location de deux parcelles de terrain supplémentaires, l'Agence a engagé une étude de faisabilité d'un projet de réorganisation de l'établissement visant à :

- revoir l'organisation des accès au site et améliorer le niveau de sécurité global,
- aménager les espaces extérieurs,
- créer par redéploiement ou par des constructions nouvelles, les espaces manquants.

Pour les travaux de sécurité, un maître d'œuvre a été désigné en juin dans le but de commencer ces travaux avant la fin de l'année 2018 et pouvoir ainsi bénéficier d'une subvention spécifique de sécurité. Pour les deux autres points, les études de programmation se poursuivent et devraient permettre de lancer la consultation de maîtres d'œuvre en fin d'année 2018 pour une sélection du lauréat début 2019.

- Le Caire – restructuration du site de Maadi

Ce projet de restructuration de l'école primaire de Maadi a fait l'objet d'un concours d'architecture lancé début 2018. Suite à la sélection de cinq équipes candidates lors d'un premier jury qui s'est déroulé fin mai, les dossiers de consultation leur ont été remis en juin. La remise des projets est prévue début octobre et donnera lieu à une seconde réunion du jury début novembre afin de désigner le lauréat de cette consultation. Le marché de maîtrise d'œuvre sera vraisemblablement notifié en fin d'année pour un démarrage des études en janvier 2019.

- Lisbonne – restructuration et extension du site du lycée

Les études de ce projet d'extension du lycée Charles Lepierre de Lisbonne se poursuivent. Elles concernent la suppression des bâtiments préfabriqués, la rénovation et l'extension de l'école maternelle, l'extension de l'école élémentaire, la réhabilitation d'une partie de l'administration, la sécurisation des accès ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs. La phase APS a été rendue par l'équipe de maîtrise d'œuvre durant l'été et sera présentée sur place à l'établissement dans le courant du mois de septembre.

- Londres

Dans le cadre du projet de rénovation globale du site de South Kensington, plusieurs chantiers se sont poursuivis durant l'été :

- Les travaux sur la façade des bâtiments Voltaire et Maurois se sont terminés au début de l'été et ont donné lieu au démontage des échafaudages ;
- Les travaux de rénovation des fenêtres du bâtiment Molière sont quasiment terminés ;
- Les travaux de relocalisation du CIO dans le bâtiment Chateaubriand sont en cours et vont durer jusqu'aux vacances de Toussaint ; la réhabilitation de la salle des professeurs dans le Link est prévue pour le début d'année 2019 ;
- La troisième et dernière tranche de rénovation des salles scientifiques s'est terminée cet été ;

Les travaux de sécurisation du site de South Kensington se poursuivent avec le réaménagement de la zone du rond-point. Ces travaux dont le gros œuvre est terminé seront réceptionnés aux vacances de Toussaint. Par ailleurs viennent de démarrer les études pour la sécurisation des halls du 29 et du 35. Ces travaux acheveront la mise en sécurité du site principal du lycée. En parallèle, d'autres travaux de sécurité sur les écoles annexes sont lancés : la rehausse des murs et le changement des portails des écoles Marie d'Orliac à Fulham et Malraux à Ealing. Enfin, la première tranche de rénovation de la

cuisine de l'école Marie d'Orliac a été réalisée cet été.

- Madrid

Les travaux de la construction de la nouvelle école maternelle initiés en juin 2017 progressent et se termineront vraisemblablement à la fin du mois d'octobre 2018. Devant l'impossibilité de trouver un accord avec l'entreprise sur la réalisation de la façade en céramique, des réunions tenues au début de l'été entre le service immobilier, le lycée, la maîtrise d'œuvre et l'entreprise ont mené à la conclusion que la façade telle que prévue au projet serait retirée du marché de travaux. Les suites données à cette décision sont en cours d'examen. S'agissant de l'aménagement paysager, les travaux de l'été 2017 ont été repris et réalisés durant le mois de juillet 2018. Ils ont notamment permis la réfection des zones de sable stabilisé et des barrières, dont la mauvaise exécution l'été dernier avait été problématique pour les usagers. Les travaux de mise aux normes du lycée se sont poursuivis avec la fin des travaux d'installation de chauffage dans les deux bâtiments restants (J et K), ainsi que le remplacement de l'éclairage des classes par un système LED. Enfin, le second jury de concours pour le projet d'extension du secondaire et de construction d'un nouveau gymnase s'est tenu le 29 juin. L'équipe composée de l'architecte espagnol Alberto Campo Baeza et de l'agence française LAPS a été sélectionnée. Les négociations sur la mise au point du marché de maîtrise d'œuvre seront engagées dès le mois de septembre.

- Marrakech - première phase de restructuration de la cité scolaire

Les travaux de construction de la nouvelle maternelle et du bâtiment scientifique engagés en décembre 2017 en sont aujourd'hui à la fin du gros œuvre et au début du second œuvre. La fin des travaux est prévue pour la fin du printemps 2019. En parallèle ont été réalisés cet été l'aménagement du parvis, la rénovation d'une douzaine de salles banalisées du secondaire, la rénovation de la piscine ainsi que l'aménagement d'un service de restauration (bâtiments provisoires).

- Meknès – restructuration du lycée

Les études de conception relatives à la première tranche de restructuration avancent. La phase d'avant-projet définitif a été remise durant le mois d'août 2018 et doit être approuvée dans les jours qui viennent. En parallèle, des travaux d'entretien ont été réalisés durant l'été : l'isolation et l'étanchéité de la toiture-terrasse de l'internat et de la restauration ont été rénovées, une terrasse a été créée pour la restauration, un préau a été construit à l'école primaire et des travaux de rénovation ont permis de sécuriser une partie du mur d'enceinte de la maternelle.

- Moscou

Les études du projet d'extension du site de Milioutinski sont en cours. L'avant-projet sommaire a été approuvé et va faire l'objet prochainement d'une demande de permis de construire auprès des autorités municipales. Compte tenu des difficultés du lycée et de la maîtrise d'œuvre à conduire toutes les démarches administratives locales nécessaires à l'obtention du permis de construire, il a été décidé de recourir à un assistant à maîtrise d'ouvrage qui serait chargé de l'ensemble des démarches permettant d'obtenir toutes les autorisations requises. Une consultation de deux sociétés locales engagée durant l'été devrait conduire à sélectionner ce prestataire dès la rentrée. Sur le site de l'immeuble de France, des travaux de rénovation ont été lancés cet été dans le gymnase (remplacement des menuiseries et des radiateurs). Des réflexions vont être engagées pour réaliser dans ce bâtiment à l'été prochain la reprise du sol sportif du gymnase ainsi que la rénovation de tout le rez-de-chaussée de ce bâtiment. Enfin s'agissant de l'annexe de Saint Petersburg, le bail des locaux occupés par cette école a été résilié et transféré à la nouvelle structure de gestion de cet établissement.

- Munich

Suite à la confirmation que la subvention attribuée au lycée par le Land de Bavière n'était pas fléchée sur la rénovation thermique des façades du bâtiment de Giesing mais pouvait être utilisée pour un programme de travaux défini librement par le lycée, il a été décidé d'abandonner l'opération de la façade, projet complexe et coûteux, et de s'orienter vers un programme de rénovation de certains locaux, notamment du gymnase qui n'avait pas été concerné par la rénovation de 2009. Un programmiste a été désigné en juin pour diagnostiquer l'état des bâtiments actuels et établir un programme des travaux à engager prioritairement.

- Nouakchott – travaux de sécurisation

Suite à la livraison des nouveaux locaux à la rentrée 2017, il reste aujourd'hui à installer les équipements de sécurité préconisés par les missions d'audit du SSD. Un appel d'offre doit être lancé dès la rentrée pour pouvoir signer le marché et débiter les travaux avant la fin de l'année.

- Niamey – restructuration des installations sportives et culturelles

Les études du projet de création d'un pôle sportif et culturel au sein du lycée ont fait l'objet d'un contrat de maîtrise d'œuvre qui n'a pu être signé qu'au mois de juillet (problème d'engagement d'AE). Les études avancent rapidement depuis : la phase APS a déjà été validée et la phase APD devrait être rendue à la fin du mois de septembre. Il est prévu de commencer les travaux à l'été 2019.

- Oran – annexe du LIAD

L'étanchéité de la toiture du bâtiment principal a été refaite en totalité et une salle de sciences a été aménagée pour accueillir la nouvelle classe de 6ème ouverte à cette rentrée. La régularisation du titre d'occupation de cette école est en cours avec les services des domaines locaux.

- Pékin – construction du nouveau lycée

Il reste à Pékin à solder le marché de l'entreprise BUCG qui a réalisé les travaux. Un accord doit être trouvé sur les demandes de l'entreprise concernant le nivellement du terrain en début de chantier et sur les modalités de calcul des cubatures des terrassements. Suite à l'avis favorable de la CIME en mai, le lycée a été autorisé à accueillir dans ses locaux à compter de cette rentrée une crèche d'une vingtaine d'enfants.

- Pondichéry – extension et réaménagement du site de Simonel

Les travaux de construction du nouveau bâtiment sur le site Simonel à Pondichéry ont été réceptionnés cet été, permettant ainsi d'accueillir à cette rentrée les élèves de l'école élémentaire dont les locaux occupés jusqu'à présent rue Romain Rolland ont été rendus aux sœurs de Cluny. En parallèle, des travaux de réaménagement des locaux existants ont également été réalisés cet été. Ils s'achèvent actuellement par la mise en place du mobilier dans le CDI. Les travaux liés à la sécurisation du site (loge, vidéosurveillance, reconfiguration des abords,...) se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. Enfin, la maîtrise d'œuvre poursuit ses études sur la mise en accessibilité du site principal et la rénovation des installations électriques de la maternelle.

- Prague

Suite à la décision de ne pas poursuivre les négociations avec l'équipe lauréate du concours, un marché de maîtrise d'œuvre a finalement été signé avec l'équipe classée en seconde position. Les études de ce projet se sont poursuivies tout l'été avec la mise au point de l'avant projet sommaire.

- Rabat – Pôle de gestion du lycée Descartes

Les études de conception relatives à la première tranche de restructuration du lycée Descartes en sont au stade de l'avant-projet définitif qui a été remis courant juillet 2018. En parallèle, plusieurs opérations de gros entretien ont été menées au cours de l'été sur le pôle de Rabat :

- au lycée Descartes, les acrotères du bâtiment A ont été réfectionnés.
- à l'école Ronsard, la rénovation engagée a permis la mise en conformité des installations de sécurité - incendie. Les salles de l'étage ont été refaites et un sas d'entrée visiteur a été créé.
- au collège Saint-Exupéry, 7 salles de classes ont été rénovées.
- à l'école Chénier, 9 salles de classe ont bénéficié des travaux de rénovation intérieure (peinture, faux-plafond et réfection des installations électriques).

- Rome – restructuration de la villa Strohl Fern

Les travaux de restructuration du Casone commencés en juillet 2017 se sont achevés mi- août 2018, conformément aux engagements contractuels de l'entreprise. Le transfert des mobiliers et des matériels

depuis le site de De Vedruna où étaient installées les classes depuis un an s'est effectué fin août pour permettre d'organiser la rentrée dans les nouveaux locaux. Seuls quelques travaux au niveau des espaces extérieurs vont devoir être engagés dans les semaines qui viennent pour parachever cette opération. Par ailleurs les travaux de nettoyage des tunnels sous le bâtiment du proviseur ont mis à jour des sculptures qui étaient ensevelies sous les gravats. Une expertise de ces découvertes doit être prochainement faite par l'École Française de Rome. Enfin, les négociations vont reprendre avec les autorités locales sur la poursuite de la convention de 2005 :

- d'une part avec le musée étrusque pour la mise à disposition de la partie basse du terrain,
- d'autre part avec les autorités de la ville et le ministère de la culture sur les modalités de gestion du parc de la villa Strohl Fern.

- Sousse – Construction du nouveau groupe scolaire Unifié

Le chantier de construction du nouveau groupe scolaire de Sousse se poursuit sur un rythme satisfaisant. Le gros œuvre des bâtiments est bien avancé et les travaux suivants ont démarré sur certains bâtiments. L'objectif ambitieux d'une livraison du projet à l'été 2019 reste d'actualité.

- Tanger – École Berchet

Sept salles de classe ont été rénovées (peinture, faux-plafond, réfection des installations électriques) pendant l'été. Devaient également être réalisés pendant l'été des travaux de sécurisation, avec notamment l'aménagement de la servitude de passage accolée à une des ailes du bâtiment et la reprise structurelle de l'auvent du premier étage du bâtiment, mais ces interventions n'ont pu être engagées car les autorisations de travaux n'ont pas été accordées par les autorités marocaines. Dans l'attente de la délivrance de ces autorisations, un étaie provisoire de l'auvent de la coursive du premier étage a été mis en place afin de sécuriser le cheminement des occupants.

- Tanger – Lycée Regnault

Dans la continuité des travaux effectués au cours de l'été 2017 sur le premier et deuxième étage du bâtiment Caillât, le rez-de-chaussée a été rénové avec notamment la mise aux normes de l'installation de sécurité incendie, la réfection des installations électriques, et le remplacement des menuiseries extérieures des deux étages. Par ailleurs, une première phase de restructuration du bâtiment principal a été lancée. Elle comprend la rénovation de cinq salles de classe, la réfection de l'installation électrique et de sécurité incendie, ainsi que la reprise de l'étanchéité de la toiture terrasse. Enfin, des travaux de sécurisation des accès du site sont actuellement en cours (sas véhicule et entrée visiteurs/élèves).

- Tunis – PMF – restructuration du lycée

La première phase de travaux concernant la réhabilitation lourde des plots D et E et la construction d'un CDI suit son cours. Pour la partie du CDI, le gros œuvre est achevé et les lots techniques sont en cours. Le talus extérieur devant le CDI a été évacué révélant ainsi les volumes de ce projet. L'avancement est équivalent pour les blocs D et E. De manière générale, l'avancement global du chantier est un peu en retard par rapport au calendrier prévisionnel mais reste compatible avec une livraison prévue au printemps.

Les études relatives à la deuxième tranche de travaux portant sur la démolition et la reconstruction du bâtiment FGH sont également en cours. L'appel d'offres pour les travaux sera lancé en janvier 2019 pour permettre un démarrage des travaux de démolition dès le début du mois de juillet 2019. Ces travaux nécessitent l'installation de bâtiments modulaires pour reloger temporairement l'administration à partir des vacances de printemps de 2019. Les études pour ce relogement sont en cours.

- Tunis - La Marsa – restructuration du lycée Gustave Flaubert

Les études pour la relocalisation de l'école de la Soukra sont en cours. Au-delà de la simple extension des locaux, le projet porte sur une restructuration complète de l'école Verlaine pour permettre une nouvelle organisation par cycles pédagogiques. Elle comprend également l'aménagement des accès à l'école et leur sécurisation. L'avant-projet détaillé est attendu pour la mi octobre. Sous réserve d'un appel d'offres de travaux fructueux et de l'obtention du permis de construire modificatif, les travaux pourraient débuter à l'été 2019.

- Vienne – travaux de sécurité

Le projet de renforcement de la sécurité de l'établissement consistant en la création entre la rue et le bâtiment principal d'un large espace tampon, d'un mur d'enceinte et d'un poste de garde a fait l'objet d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec un architecte local. Les travaux auraient dû commencer au printemps 2018 et s'achever pour la rentrée de septembre mais l'architecte n'a pas produit des études satisfaisantes permettant de lancer l'appel d'offres de travaux. Une mission du service sécurité et du service immobilier est prévue en septembre pour examiner les conditions dans lesquelles ce projet peut être relancé.

2. Compte rendu de la séance du 28 juin 2018

Adopté à l'unanimité.

3. Modification du règlement intérieur du conseil d'administration

La modification du règlement intérieur du conseil d'administration vise à réduire le délai de présentation des documents préparatoires, qui sera maintenant fixé à une semaine avant la tenue de l'instance et réduit à quatre jours en cas d'urgence (pour une conformité avec la circulaire du 9 juillet 2018) ainsi qu'à mettre en place un comité d'audit, afin de suivre la recommandation de la Cour des Comptes

Les modalités de fonctionnement de ce comité sont consignées dans une annexe au règlement intérieur du conseil d'administration. Le conseil d'administration procédera à la désignation des membres du comité d'audit lors de sa prochaine réunion.

Vote : 1 voix contre (FAPEE), 27 voix pour

4. Suivi des recommandations de la Cour des Comptes

L. Signoles, secrétaire général de l'AEFE, fait une succincte présentation des recommandations de la Cour des comptes qui a mené un contrôle des comptes et de la gestion de l'AEFE portant sur les exercices 2011 à 2015 et rendu un rapport définitif en date du 26 juillet 2017. Selon le secrétaire général de l'AEFE, en terme d'échanges et de transparence, il est important de faire le point sur le suivi des recommandations de la cour des comptes. Une actualisation sera désormais présentée chaque année aux membres du conseil d'administration.

Les principaux objectifs visés en cours sont les suivants :

- neutraliser les doubles flux financiers en exécution afin de répondre à l'obligation de fidélité des comptes de l'opérateur
- garantir le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable au sein de l'opérateur et de ses EGD
- mettre en place un comité d'audit dépendant du conseil d'administration
- faire de la construction de la fonction achat un chantier prioritaire pour la direction afin d'assurer un strict respect des règles en vigueur.

5. Rapport d'activité 2017-2018

Le rapport d'activité, concerne les enjeux stratégiques, la vie du réseau, la pédagogie, la communauté scolaire. Dans l'ensemble des évolutions positives sont constatées dans ce rapport d'activité, présenté uniquement sous forme dématérialisée cette année, mais la FSU reste contre la politique budgétaire de l'Agence.

Vote : 4 abstentions (4 FSU), 24 voix pour

6. Budget rectificatif n° 2 – 2018

Services centraux : un réajustement des dépenses de personnel est arrêté à hauteur de -4M€ par rapport à l'enveloppe du budget initial. Ainsi, le montant dédié à la masse salariale pour les services centraux en BR-2 s'élève à 632 045 476€. La majorité des écarts est issue de l'évolution du schéma d'emplois : 219,2 suppressions de postes sont prévues en 2018, soit au-delà des prévisions du budget initial. Le schéma d'emplois de l'Agence se répartit donc de la manière suivante : expatriés -82,9 équivalents temps plein (ETP) ; résidents -144,6 ETP ; personnels du siège (titulaires et contractuels) + 11,3 ETP ; volontaires internationaux -3 ETP.

Établissements en gestion directe : les dépenses de personnel augmentent de 1,20% par rapport au BR1-2018, pour s'établir à 154,63 M€ (+1,83 M€). Ce mouvement s'explique très largement par un effet volume. Compte tenu des fermetures de postes de résidents dans les établissements et des redéploiements, 140 postes de personnels de droit local (PDL) supplémentaires ont été ouverts au 1er septembre 2018 pour que les EGD puissent continuer à assurer leurs missions. Le BR-2 prend en compte les crédits correspondants pour les quatre derniers mois de l'exercice 2018.

Une baisse des recettes propres d'environ -12M€ est constatée pour fin 2018. Elle s'explique par la facturation de la PRR (participation à la rémunération des résidents) impactée par le schéma d'emplois (-100 résidents) et donc à la baisse (-6M€) et par l'impossibilité d'opérer des virements imposée par la Banque Centrale tunisienne (-6M€). Une intervention de l'ambassadeur a été faite pour trouver des solutions, elle devrait se poursuivre prochainement. L'AEFE fait des efforts en n'imposant pas d'intérêts de retard pour les remboursements des établissements.

La FSU alerte l'Agence de longue date sur les difficultés de remontées de fonds dans certains pays suite aux problèmes de convertibilité de devises (Tunisie - Algérie - Angola - Maroc - Brésil - Venezuela...). Les restes à recouvrer au COFI 2017 s'élèvent encore à 58M€ soit 19% des ressources propres d'une année. La résolution de ces problèmes tardent à venir pour plusieurs pays (par exemple pour la Tunisie : 19M€, mais aussi le Brésil : 4,6M€, le Venezuela : 3M€, le Maroc : 9,7M€, la Chine : 4M€...).

Vote: 9 voix contre (dont 4 FSU), 19 voix pour

7. Sorties d'inventaire 2018

Les sorties d'inventaire présentées au titre de l'exercice 2018 correspondent à des sorties de matériels et outils (amortis, ou obsolètes et hors d'usage pouvant être réformés) pour un montant total de **3 844 483,98 €**. Huit établissements sont concernés (ALLEMAGNE Munich, ESPAGNE Valence, ITALIE Milan, MAROC Casablanca et Rabat, PORTUGAL Lisbonne, RUSSIE Moscou, TURQUIE Ankara).

Vote : 27 voix pour, 1 abstention (FAPEE)

8. Remises gracieuses – 2018

Les remises gracieuses concernent deux dossiers, pour des établissements en Turquie et en Espagne, elles s'élèvent à un montant de **19 320,89 €**.

Vote : adopté à l'unanimité

9. Maîtrise des risques – contrôle interne

Le comité de pilotage du contrôle interne, sous la présidence du directeur est en charge de :

- Faire préparer et faire valider la cartographie des risques
- Sur cette base, définir la stratégie de couverture des risques
- Traduire celle-ci en un plan d'actions soumis à la validation du conseil d'administration.

Au titre du plan d'actions 2018, le bilan complet des 23 actions inscrites fait ressortir un taux de réalisation de 82%.

Le plan d'action 2019 est en phase avec les recommandations de la cour des comptes Concernant le contrôle interne et budgétaire, c'est un exercice qui nécessite un travail important, une

bonne synergie avec les équipes centraux. Le bilan est positif dans les EGD, il faut suivre les projets immobiliers et soutenir les projets.

Adopté à l'unanimité.

10. Projet immobilier : Restructuration du site de Maadi – Le Caire

Le site de Maadi appartient au ministère de l'Education nationale égyptien et a fait l'objet d'un bail à l'Etat français qui a été renouvelé en 2014 pour une durée de 24 ans. D'une superficie de 1,2 ha, ce site comprend un ensemble de bâtiments construits dans les années 80, avec plusieurs extensions sommaires ou en construction préfabriquée réalisées par la suite à mesure du développement de l'établissement. L'ensemble est aujourd'hui vétuste et présente d'importants problèmes de sécurité. La nécessité d'une remise à niveau du site, le besoin de l'adapter à son utilisation actuelle (accueil du primaire uniquement) et la nécessité d'en améliorer le niveau de sécurité ont conduit l'Agence à inscrire à son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2016/2020 le principe d'une opération de restructuration d'envergure.

Cette opération prévoit :

- la démolition des bâtiments ne pouvant être conservés (vétusté, inutilité)
- la remise en état des bâtiments conservés
- la construction de nouveaux bâtiments, permettant notamment de porter la capacité d'accueil à 28 classes
- le réaménagement des accès et des circulations des élèves et du personnel afin d'améliorer la sécurité du site et de fluidifier la desserte vers les différents ensembles fonctionnels,
- la création d'un espace de stationnement pour les cars scolaires sur l'emprise du terrain.

Cette opération a initialement été inscrite dans le SPSI pour un montant compris entre **6 et 8 M€**.

Le financement de ce projet dont les dépenses seront réparties sur les trois prochains exercices budgétaires, sera assuré en totalité par l'établissement sur ses fonds propres.

Le concours d'architecture lancé au printemps 2018, le contrat de maîtrise d'œuvre avec l'équipe lauréate du concours sera signé d'ici la fin de l'année permettant l'engagement des études de conception dès le début de l'année prochaine. Le calendrier prévisionnel de l'opération prévoit la poursuite des études et l'obtention des autorisations de construire durant le premier semestre 2019, ainsi qu'une première tranche de travaux, concernant la démolition uniquement, à l'été 2019.

Les appels d'offres pour le reste des travaux seront engagés à l'automne 2019 pour un début de chantier début 2020, le phasage et la durée des travaux dépendant du projet retenu mais qui sera d'au moins deux ans.

Sous réserve de l'avis favorable de la CIME (séance du 28 novembre 2018), l'opération de restructuration du site de Maadi du Lycée Français du Caire sera intégralement financé par l'établissement pour un montant de **6 M€**.

Le SNUipp demande à ce que soient prises en compte les remarques issues du travail de concertation avec les personnels et notamment celles des enseignants sur les questions concernant les accès, l'emplacement du parking et des installations sportives.

Vote adopté à l'unanimité

11. Budget initial 2019

Le BI 2019 est présenté de façon optimiste avec une subvention de l'État qui reste stable. Mais si la subvention est la même, les moyens sont globalement inférieurs car le nombre d'élèves augmente, la subvention sur le programme 185 est maintenue (380 673 464 € pour 2019, et 380 804 511€ en 2018), mais le programme 151 (aide à la scolarité) passe de 106,7 M€ à 102,1M€. De plus, pour l'exercice 2017, le budget en cours avait été amputé de 33M€, il a bien fallu amortir ce manque de recettes !

Autre sujet de préoccupation : l'Agence a bénéficié de crédits de sécurité (14,7M€) en 2018. Pour 2019, ce BI annonce les crédits, mais sans les inscrire ni les chiffrer. Il est mentionné qu'« un point de vigilance devra être porté sur le périmètre d'intervention de ces crédits, limité aux seules opérations de construction/restructuration d'immeubles sur site domaniaux. De fait, certains établissements seraient

écartés du dispositif ».

Recettes propres des services centraux : elles s'établissent à 273,7M€, contre 293 M€ au BI 2018, cette différence s'explique par le passage de la participation financière complémentaire (PFC) de 9 % à 7.5 %.

Participation aux salaires des résidents (EGD et conventionnés vers les services centraux), elle s'élève au total à **188,5 M€**. L'augmentation, en dépit du schéma d'emplois, s'explique notamment par la hausse de 4 points appliquée aux taux de participation des EGD.

Recettes des EGD, elles s'élèvent à 430,35 M€, soit une baisse globale de 0,23 % par rapport au BR2-2018. Néanmoins, en excluant les établissements concernés par une très forte dépréciation de leur monnaie, l'ensemble des recettes augmente de 6,12 M€ (+1,6%), et les recettes propres seules sont en hausse de 6,3 M€ (+1,83%). La majorité des EGD (21 sur 35) enregistre une augmentation de leurs produits.

Masse salariale et les postes (ETP), c'est l'hécatombe : la masse salariale 2019 est de 619 456 266 € soit une économie de – 11 723 672 € (-1,9%) par rapport à la prévision d'exécution 2018. Cet écart s'élève à – 16 589 210€ (- 2,6%) si l'on compare la prévision du BI 2018 avec le BI 2019.

Concernant la question des plafonds d'emplois (projet de loi de finances 2019), les 6 286 équivalents temps plein travaillés (ETPT) gérés par les services centraux sont répartis ainsi :

- 961 ETPT pour les expatriés : l'allocation en emplois est en diminution de 102 ETPT (correspondant à l'impact des fermetures de postes 2018 et 2019 ; soit 146 fermetures de postes au total) ;
- 5 134 ETPT de résidents : la catégorie est en diminution de 133 ETPT (correspondant à l'impact des fermetures de postes 2018 et 2019 ; soit 200 fermetures de postes au total) ;
- 184 ETPT au siège : l'allocation en emplois est stable par rapport à la dotation 2018. Ce plafond devrait être complètement atteint à la rentrée 2019. Les syndicats de la FSU ont toujours dénoncé d'une part l'insuffisance de ce plafond d'emplois, d'autre part le fait que les personnels de droit local des EGD soient placés sous plafond. C'est encore pire cette année puisque le PLF 2019 ne prévoit aucune augmentation du nombre des PDL des EGD ! Et les documents fournis au CA n'en disent pas plus.

M. Bouchard souligne l'effort important fait par toutes les équipes. Selon lui, ce budget est à lire dans la continuité de 2018 et il préfigure à la réforme de l'Enseignement Français à l'Étranger (EFE).

Le directeur souligne que la situation est serrée, avec un budget bâti pour retrouver un équilibre, et des EGD en déficit nécessaire en raison de projets immobiliers importants.

Vote : 19 voix pour, 2 abstentions, 7 voix contre (dont 4 FSU)

12. Logements de fonction des EGD – modèles types de titres d'occupation

L'AEFE travaille depuis plusieurs années sur la révision des conditions de gestion du parc de logements de fonction des Établissements en Gestion Directe (EGD) afin d'harmoniser les modalités de leur attribution ainsi que les conditions juridiques et financières de leur occupation. Cette réforme est désormais devenue indispensable depuis le transfert comptable de 2013 rendant l'AEFE responsable, d'un point de vue juridique et financier, de l'ensemble des biens domaniaux occupés par les EGD.

Certains personnels de l'Agence à l'étranger bénéficient actuellement du régime des concessions de logement et les agents logés se voient appliquer les notions de "nécessité absolue de service" NAS (justifiant la gratuité du logement) et "d'utilité de service" US (justifiant un abattement de la redevance) par référence aux textes suivants :

- l'article 6 du décret 2002-22 du 4 janvier 2002
- la circulaire de l'AEFE du 13 novembre 1997

Cela concerne la mise à disposition de logements de fonction et le renforcement de la sécurité de ces établissements. Suite aux recommandations du service juridique du MEAE, l'AEFE a décidé de maintenir les grandes lignes de la circulaire actuelle mais d'en effectuer un important toilettage afin notamment de prendre en compte les nouvelles compétences immobilières de l'AEFE suite au transfert comptable des EGD intervenu en 2013 et d'apporter des éclaircissements sur la définition des postes devant donner lieu à concession de logement.

Ce projet de nouvelle circulaire qui servira de base juridique au directeur de l'AEFE pour délivrer et

conclure les concessions et conventions d'occupation précaire des logements de fonction sur les sites des EGD a reçu un avis favorable de la CIME en juin 2018 et a été approuvé à l'unanimité au comité technique du 2 juillet 2018.

Les membres du Conseil d'Administration se prononcent pour autoriser le Directeur de l'AEFE à délivrer et conclure les concessions et conventions d'occupation précaire des logements de fonction sur les sites des EGD conformément aux modèles type annexés à la circulaire.

Adopté à l'unanimité.

13. Principe de la participation financière au coût de la dématérialisation des copies des examens nationaux

La dématérialisation des corrections des copies du baccalauréat commencée à l'Agence à titre expérimental en 2011 a été généralisée à tout le réseau dès la session 2016.

A compter de la session 2019, il est envisagé d'étendre progressivement ce dispositif à la correction des copies du diplôme national du brevet (testé en Asie en 2019 puis généralisé en 2020). En vertu de l'article L.452-7 du code de l'éducation, l'Agence est autorisée à percevoir le produit de services rendus. Il s'agit ici d'étendre le principe d'une participation financière relative à la dématérialisation pour les épreuves du baccalauréat (adopté au CA de novembre 2015 où la FSU avait voté contre) au diplôme national du brevet.

Vote : 4 voix contre (4 FSU), 24 voix pour

14. Protocole transactionnel d'indemnisation de personnels au lycée Jean Mermoz à Dakar

M. N'Guyen, Service Expertise, Audit et Conseils en charge des personnels de droit local à l'AEFE, intervient pour exposer ces protocoles transactionnels proposés pour indemniser des personnels du Lycée Jean Mermoz de Dakar. Ces protocoles s'inscrivent dans le cadre d'un dispositif de compensation forfaitaire correspondant aux années de non cotisation à une caisse de retraite n'ayant pas pu être régularisées auprès de Caisses de Retraite

Des procédures transactionnelles analogues ont déjà eu lieu au Maroc (en 2017 et en 2013) et au lycée Jean Mermoz de Dakar en mars dernier, où 7 dossiers ont aussi fait l'objet d'un protocole transactionnel pour un montant total d'indemnisation de 152 276,78 €. Ces dossiers sont à présent clos suite au versement du montant des indemnisations aux personnels concernés.

43 nouveaux dossiers concernant des personnels du lycée Jean Mermoz de Dakar ont fait l'objet d'une prise en charge pour aboutir à l'établissement de protocoles transactionnels d'indemnisation forfaitaire de cotisations, pour un montant total de cotisations non régularisées de **514 026 €**.

Il n'y a plus à ce jour de dossiers en attente de régularisation au lycée Jean Mermoz de Dakar.

Vote : adopté à l'unanimité

15. Questions diverses

Les questions diverses présentées par le SNUipp ayant reçu une réponse écrite de l'AEFE ont été envoyées aux sections concernées.